



La Confrérie des gens de la Mer

Association réunionnaise pour la valorisation du patrimoine maritime des îles du sud ouest de l'océan indien

Naufrage « Chaloupe du *Les Jeux* »

Identification

Type de navire : Grande Chaloupe du bord

Port d'attache : Ile de Groix

Date de construction : 17 ième

Lieu de départ : Saint Denis (La Réunion)

Tonnage : moins de 50 tx

Lieu de la perte : La Possession (Réunion)

Pays de construction : France

Motif de la perte : Fortune de mer

Nationalité : Française

Date de perte : 26 septembre 1689

Capitaine : Néant

Destination : Sainte Suzanne (La Réunion)

Compagnie : Vaisseau du Roi

Cargaison : Néant



La grande chaloupe du commandant peut être munie d'un mât et de voiles, c'est le cas de celle du *Les Jeux*. L'embarcation sert au transbordement de marchandises et de personnel et fait la navette entre le navire en rade Et la terre. Elle sert également en escadre, à apporter les ordres de l'amiral, et à amener le Commandant.

Histoire

Le navire du roi *Les Jeux*, nom étrange, part de l'île de Groix pour se rendre à Surate. Il doit naviguer de conserve avec le *Saint Jean Baptiste*, qui n'arrivera que bien plus tard à Bourbon, pour y faire naufrage le 31 décembre 1689. *Les jeux* arrive quant à lui fin septembre, avec un équipage plutôt encore en bonne santé, néanmoins, ayant subi une tempête, son grand mât est à changer. C'est pourquoi, le Capitaine Guillaume Houssaye, dont le nom restera sur l'île, un cap portant le dit nom, expédie sa grande chaloupe à Sainte Suzanne pour y trouver un arbre susceptible de remplacer son grand mât. L'embarcation part donc de Saint Paul pour se rendre vers le nord. Hélas, le mauvais temps se lève, elle fait côte sur des rochers, l'équipage arrive à obstruer les voies d'eau avec leurs « hardes » et prend le large. C'est sans compter sur les vents et courants qui la ramènent vers la côte et la brise au lieu-dit La Possession du Roi, actuellement la ville de La Possession dans l'ouest. Les hommes du bord sont sauvés avec difficulté, mais pas de victime. Le navire ne pourra changer son grand mât, et ne voulant rester en rade durant la période des ouragans, il fait voile vers l'Inde.

Sources : Sous le signe de la tortue, voyages anciens à l'île Bourbon, Azalées éditions. Relations recueillies par Albert Lougnon.